



Vente d'un objet par lettre

Par **repalier**, le **03/03/2011** à **10:37**

Bonjour !

Quand est ce que un bien est juridiquement considéré comme vendu ?

Est ce qu'il suffit un accord écrit entre vendeur et acheteur ??

Merci pour vos reponses.

Cordialement

Par **Domil**, le **03/03/2011** à **13:21**

Dès que le vendeur et l'acheteur se sont mis d'accord sur le bien à vendre et son prix (vente parfaite)

Par **repalier**, le **03/03/2011** à **18:41**

Merci beaucoup pour la reponse. Si qqn a une autre opinion veuillez bien la poster.

Dans mon cas, je me suis mis d'accord avec le vendeur du bien et du prix par email (détails et image du bien reçu), mais le vendeur a vendu le bien a un autre !

Il refuse d'accepter que c'était une "vente parfaite" car je ne lui ai pas versé d'argent (après meme pas une semaine), meme si je l'ai proposé de lui verser un acompte.